

PROGRAMME DE FORMATION

UF 1 : Prise en charge et supervision de l'accueil éducatif et pédagogique des élèves et de leur famille



Pour bien exercer sa mission, il est nécessaire pour le coordinateur de bien comprendre les exigences réglementaires élémentaires qui lui incombent et qu'il doit faire appliquer avec l'équipe de vie scolaire pour assurer la sécurité des élèves. A l'intérieur de ce cadre formel, le CVS est aussi un éducateur qui devra avoir intégré ce que veut dire cette notion et sa place dans ce domaine. Capable d'observer les apprenants pour lesquels il est là, il doit pouvoir les comprendre et détecter les difficultés qu'ils pourraient rencontrer. A leur service, il cherche à mettre en place la meilleure organisation possible pour améliorer leurs conditions de vie dans l'établissement, les aider à travailler et faciliter leur réussite. Il a la capacité à communiquer correctement à l'oral et à l'écrit.



**Bloc 1
CQP
CVS**

L'IFEAP est particulièrement sensible à l'intégration des personnes en situation de handicap. En effet, nous mettons tout en œuvre pour permettre l'accessibilité à nos formations.

Contactez-nous afin d'étudier les possibilités d'adaptation de la formation.

49 heures
en présentiel
-
10,5 heures
en distanciel

UF 1.1 COORDONNER L'ÉQUIPE DE VIE SCOLAIRE DANS LE CADRE DE LA RESPONSABILITÉ JURIDIQUE : ASSURER LA SÉCURITÉ DES ÉLÈVES

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- ▶ Coordonner l'équipe de vie scolaire et son organisation de travail en garantissant les règles de sécurité pour les élèves
- ▶ Adopter une posture éducative cohérente avec les valeurs de l'institution en rendant compréhensibles les règles de surveillance et de sécurité de l'établissement
- ▶ Utiliser des outils permettant l'organisation et la coordination de l'équipe de vie scolaire pour garantir la sécurité des élèves
- ▶ Adopter une posture réflexive concernant l'encadrement de la surveillance des élèves

CONTENUS

La coordination d'une équipe par rapport à la responsabilité juridique

- ▶ Notions de responsabilité : sources, types
- ▶ Les obligations légales principales (surveillance, hygiène, sécurité...)
- ▶ Accompagnement des activités spécifiques (sorties, voyages...)
- ▶ La protection de l'enfance

La coordination d'une équipe par rapport à l'hygiène, la sécurité et l'environnement

- ▶ Dimension réglementaire.
- ▶ Les différents plans de secours et de sécurité
- ▶ Notions de développement durable
- ▶ Conséquences pour la vie scolaire
- ▶ Prise en compte dans le projet d'animation

UF 1.2 ORGANISER ET COORDONNER L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- ▶ Organiser la prise en charge individuelle et collective des élèves en dialoguant avec l'équipe pédagogique.
- ▶ Analyser et mettre en relation les compétences des membres de l'équipe de vie scolaire et les besoins en termes d'encadrement du travail des élèves

CONTENUS

L'organisation de la prise en charge collective des élèves en lien avec l'équipe pédagogique

- ▶ L'encadrement du travail scolaire lors des études
- ▶ Les moments de régulation de groupe

L'organisation de l'accompagnement de l'élève par l'équipe de vie scolaire en lien avec l'équipe pédagogique

- ▶ Les rôles et places des différents acteurs dans l'accompagnement de l'élève

UF 1.3 POSSÉDER DES REPÈRES SUR LE MONDE DES ADOLESCENTS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- ▶ Evaluer l'évolution du comportement des élèves (attitude, suivi scolaire, orientation) en vue d'un dialogue régulier avec l'équipe pédagogique
- ▶ Coordonner des actions de sensibilisation et de prévention sur les situations à risques

CONTENUS

Les repères pour analyser les besoins des élèves et proposer une prise en charge adaptée

- ▶ Données sociologiques et psychologiques sur les adolescents
- ▶ L'adolescence, période de mutations
- ▶ Symptômes et alertes à détecter

Les actions de prévention et d'accompagnement face aux situations à risque

- ▶ Difficultés scolaires, harcèlement, décrochage scolaire, déprime, mal-être, conduites à risque, conduites addictives...
- ▶ Les risques liés aux outils numériques (réseaux sociaux, conduites addictives...)
- ▶ Les relais possibles dans l'environnement de l'établissement et les partenaires professionnels possibles
- ▶ Les repères pour la mise en place de plans de prévention et d'accompagnement des conduites à risque

Les élèves en situation de handicap ou à besoins éducatifs particuliers

- ▶ Troubles principaux (« dys », troubles déficitaires de l'attention, troubles envahissants du comportement, autisme...)
- ▶ Connaissance des différents organismes et partenaires de la MDA
- ▶ Enjeux de l'accompagnement de ces élèves
- ▶ La construction de l'identité de l'adolescent en référence à l'enfance
- ▶ Suivi des dossiers et des projets d'aides aux élèves (PPS, PAI, PPRE...)

UF 1.4 COORDONNER L'ACTION ÉDUCATIVE DE L'ÉQUIPE DE VIE SCOLAIRE ENVERS LES ÉLÈVES ET LES FAMILLES

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- ▶ Adopter une posture adaptée à la relation éducative
- ▶ Proposer des solutions personnalisées dans la perspective éducative de favoriser les comportements adaptés au milieu scolaire
- ▶ Appliquer et faire appliquer les sanctions et les décisions prises dans le respect du règlement intérieur de l'établissement et du cadre légal.
- ▶ Garantir le contrôle de l'application des sanctions par l'équipe de vie scolaire
- ▶ Dialoguer avec les élèves et les familles pour transmettre les informations concernant la vie scolaire
- ▶ Rédiger et transmettre les informations relatives à la vie scolaire aux élèves de manière factuelle
- ▶ Mener un premier niveau d'entretien avec les familles sur les situations complexes

CONTENUS

La coordination d'une équipe concernant la relation éducative avec les élèves :

- ▶ Qu'est-ce qu'éduquer ? La posture éducative, apprentissage et éducation, sanctions et décisions prises, analyse réflexive sur des situations professionnelles portant sur la prise en charge des élèves

Les décisions éducatives

- ▶ Se connaître pour faire des choix libres
- ▶ Quelles références pour choisir ? Ethique, valeurs, projet de l'établissement...
- ▶ L'étude des situations pour discerner
- ▶ Gestion des dilemmes
- ▶ La démarche de prise de décision et son processus

La relation et la communication avec les familles

- ▶ Prise en compte du contexte sociétal (judiciarisation des relations)
- ▶ La conduite d'un entretien avec les familles
- ▶ La place des parents dans le fonctionnement de l'établissement

La transmission d'information aux élèves à l'écrit et à l'oral

- ▶ Langage et posture adaptés à la teneur du message